

Circulaire

Générale

modern

Circulaire n° 2-05-1905 relative aux recherches minéralogiques.

n° 2-05-1905

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 avril 2005

Numéro JO
n° 102 du 01/05/1905

Date du numéro
1 mai 1905

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Monsieur le Gouverneur, La connaissance de la constitution minéralogique et géologique de notre domaine colonial est, tant au point de vue de la science qu'au point de vue pratique, d'une importance qui ne vous à pas échappé. Pour suppléer à l'absence d'un service séologique régulièrement organisé dans votre Colonie, il y a lieu d'utiliser les bonnes volontés qui sont mises à notre disposition par les nrinéralogistes et géologues du Museum d'histoire naturelle, auxquels vous pouvez d'autre part fournir d'intéressants matériaux d'étude. Il y aurait donc Leu d'encourager les agents placés sous vos ordres à recueillir des collections de minéraux de roches et de fossilles qui seraient adressées à Paris, aéMuseum d'histoire naturelle, Pour faire rendre à ces documents le maximum d'effet utile, il est nécessaire que chaque échantillon soit accompagné d'une étiquette parlant l'indication précise de gisement et le plus de renseignements possibles sur celui-ci, L'envoi pourrait être accompagné d'un mémorandum sur lequel l'expéditeur noterait, dans le cas de minenu par exemple, les questions sur lesquelles il désire avoir des indications. Celles-ci lui seront retournées aussitôt que les échantillons reçus auront été étudiés dns les laboratoires, On doit recommander de recueillir, autant que possible, des échantiléns en place et non des cailloux roulés duns les ruisseaux et de s'attacher surtout aux roches non altérées par la décomposition atmosphérique briser par conséquent un bloc et en prendre le centre est préférable de multiplier le nombre des échantillons et de se contenter de fragments de petite taille (diinension d'un savon par exemple). Ceux de nos fonctionnaires que ces recherches pourront intéresser, auront avantage à se mettre en correspondance directe avec les professeurs de minéralogie et de paléontologie du Muséum qui leur fournis rent tous les renseignements dont ils pour, ront avoir besoin. Tous les documents envoyés au Muséum seront réunis aux nombreuses collections qui y existent déjà et permettront ainsi aux personnes désirant se renseigner sur la constitution de nos colonies de trouver un ensemble de plus en plus complet. Les dispositions contenues dans cette lettre annulent toutes les instructions que vous auriez pu recevoir antérieurement, Recevez, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Le Ministre des ColoniesSigné ; CLEMENTEL.